

**Présents :** Mmes PADRA, TRIAES, BEDOS, DEGEILH, SANDOVAL, LAMBLLOT, BOITEUX.  
Mrs TOUNTEVICH, EL HAMMOUMI.

**Procurations :** /

**Excusés :** Mmes EVEN, RECH, BURALI. Mrs CUSIN, PERRIN, BARBIER

**Absents :** Mme RICHARD

**Critère de diffusion :** Affichage

**Date de la convocation :** 25/06/2024

Ordre du jour :

- 1- Approbation du PV du CCAS du 08 avril 2024
- 2- Demandes d'aides
- 3- Informations diverses
- 4- Questions diverses

Début de la réunion : 18h30

Ouverture de la séance par Monsieur le Maire, Président du CCAS, et constatation du quorum.

Secrétaire de séance : Mme TRIAES

**I- Approbation du PV du CCAS du 08 avril 2024**

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

**II-- Demandes d'aides**

**Cinq dossiers de demande d'aide financière seront présentés :**

- 1 **Dossier envoyé par la Maison des solidarités du CD 31** : Un père de famille sans emploi, seul avec un enfant de 13 ans, sollicite une aide de 300 € pour le règlement d'une créance d'énergie ► accord
- 2 **Dossier envoyé par la Maison des solidarités du CD 31** : une mère de famille avec deux enfants à charge (4 et 5 ans) sollicite une aide de 147,72 € pour le paiement d'une facture d'eau. ► accord
- 3 **Dossier reçu en mairie** : un couple avec trois enfants à charge (7, 3 et 1 an) sollicite deux aides : la première à hauteur de 115,08 € pour une dette de restauration scolaire, la seconde à hauteur de 120 € pour le règlement d'une classe découverte. ► accord

- 4 **Dossier envoyé par la Maison des solidarités du CD 31** : une mère de famille avec quatre enfants (17, 14, 11 et 8 ans) sollicite une aide totale de 430 € pour le règlement de factures d'eau et d'électricité. ► accord
- 5 **Dossier envoyé par la Maison des solidarités du CD 31** : un père de famille avec deux enfants (15, 12 ans) sollicite une aide d'un montant de 292 € pour une dette de loyer. ► accord

Le montant total des aides accordées s'élève à 1 404,80 euros.

### **III- Informations diverses :**

- Démission de Madame Françoise PEGUES de ses fonctions de conseillère municipale pour raisons personnelles, elle était membre du conseil d'administration du CCAS. Le conseil municipal va donc prochainement désigner un nouvel élu pour intégrer le CCAS.
- A ce jour un total de 1 677,38 euros d'aides a été octroyé sur le budget 2024.
- Le CCAS a reçu un don de 1 000 euros de la part de particuliers.

***Monsieur le Président,  
Christophe TOUNTEVICH***

